

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



14181706

Déposé / Reçu le

26 SEP. 2014

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0458.943.721

Dénomination

(en entier) **ARO WELDING TECHNOLOGIES**

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : boulevard International 55/15, 1070 ANDERLECHT (BRUXELLES)

Objet de l'acte : **Siège social**

Extrait du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des actionnaires, tenu le 04 août 2014 :

Après délibération, l'assemblée a pris par votes séparés les décisions suivantes, à l'unanimité :

- 1) Transfert du siège social à l'adresse suivante : Koningin Astridlaan 61, 1780 WEMMEL à partir du 18 août 2014

L'assemblée charge le conseil d'administration, ou un mandataire spéciale du conseil, d'exécuter les décisions prises.

Pour extrait conforme

Jean – Yves David, Patrick Muhlbauer, Fabiaan Declercq
administrateurs

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/10/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature